

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le 16/07/2024

ID : 038-213800154-20240712-D20240712_06-DE



Délibération n° D 2024-07-12 / 06

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juillet, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 4 juillet 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

Auteur = Martial SIMONDANT – Maire

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 7
Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Contre : 0 Pour : 18 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Présents : SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, BOUVIER Christian, GUETAT Suzanne, GREA Pascale, GUILLAUD Baptiste, LECOMTE LEMOINE Brigitte, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien.

Absents avec pouvoir : DURAND Grégory donne pouvoir à BOUVIER Christian
CROUZET Rémi donne pouvoir à GUETAT Suzanne
GALLIFET Bernard donne pouvoir à SIMONDANT Martial
GAUTIER Alexandra donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
PIOLAT Laetitia donne pouvoir à GREA Pascale
SAUNIER Isabelle donne pouvoir à LAMOURY Michelle
JACQUENOT Stéphane donne pouvoir à NATIVEL Isabelle

Absents : PIGNARD Laurence

Secrétaire de séance : CHAUVIN Pascal **Rédacteur du compte rendu :** GUILLAUD Baptiste

**DEMANDE DE SUBVENTION – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ISERE
Accès PMR salle associative**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement et d'accessibilité PMR de l'étage de la salle associative.

Ce projet est estimé à 110 000€ HT.

Conseil Départemental de l'Isère (35%)	38 500 €
Auto financement (65%)	71 500 €

	110 000 € HT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **VALIDE** le lancement du projet d'aménagement de voirie avec place PMR à proximité de la salle associative
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- **DECIDE** de solliciter auprès du Département de l'Isère l'attribution d'une subvention pour ce projet conformément au plan de financement ci-dessus
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à cette demande
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette demande

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
M. SIMONDANT

Le secrétaire de séance
P. CHAUVIN

